

Points soulevés par FO à la réunion des Délégués du Personnel du 2 AOUT 2012

(les réponses écrites de la Direction sont en noir)

Réclamations nouvelles :

1. Les délégués du personnel FO demandent qu'une régularisation de salaire soit faite pour les salariés dont le salaire mensuel est inférieur au salaire minimum conventionnel annuel divisé par 13 (voir tableau des salaires minimaux pratiqués sur l'établissement au 31/05/2012 donné par la Direction en commission égalité professionnelle pour niveau V, échelon 3, coefficient 365, position II, indice 114 et position IIIA)

Une vérification va être faite afin de s'assurer qu'aucun salarié ne perçoive une rémunération inférieure aux minima conventionnels.

2. Les délégués du personnel FO demandent à ce que la part collective du bonus des ingénieurs en position IIIA, qui a été mise à zéro cette année, soit déterminée de la même manière que celle des positions IIIB.

La part collective de ces 2 catégories de bonus est calculée différemment.

- salariés position IIIA : la part collective du bonus est calculée sur les résultats Alstom Transport SA,

- salariés position IIIB : la part collective du bonus est calculée sur les résultats du secteur.

3. Les délégués du personnel FO demandent à ce que les différents compteurs soient mis à jour dans l'outil Alista. De nombreux salariés ont constaté que leur compteur de jours d'ancienneté notamment n'était pas à jour. Il manque aussi pour certains la journée de sorties avancées. Ces dysfonctionnements récurrents d'Alista sont de plus en plus intolérables.

Les jours d'ancienneté ont été mis à jour, seule la journée de sortie avancée sera mise à jour en septembre 2012.

Réclamations déjà déposées et toujours d'actualité :

4. Les délégués du personnel FO demandent le versement d'une prime de 2000€ pour tous en compensation de l'absence d'intéressement en 2012.

La direction n'a pas d'autre réponse que celle déjà apportée.

5. Les délégués du personnel FO demandent le raccordement à la terre des armoires de simulation des plateformes Bi-standard, ATC, CLC, DCS, U200, U300. En effet, la plupart des armoires de simulation comportent une alimentation (220V/16A à 72V-110V-24V/16A) mais ne sont pas reliées à une terre quelconque. Donc, un courant de fuite depuis une alimentation (convertisseur ou alimentation de panier sous test) peut mettre en danger de mort un utilisateur. 3 solutions ont été préconisées mais aucune n'a été déployée :

1) Chaîner les armoires par des tresses de masse jusqu'à un point de terre,

2) Créer des points de terre depuis les vis de fixation au sol du faux plancher, y attacher des multiprises modifiées ne comportant que le plot de mise à la terre, relier chaque armoire à une de ces multiprises par une rallonge électrique modifiée (fixée par vis, rondelle, boulon) ne comportant aussi que les fils de plot de terre...

3) Relier chaque armoire à une multiprise existante via une rallonge modifiée pour n'avoir

que le plot de terre.

Les solutions n°2 et n°3 rendent en plus les armoires déplaçables : on débranche toutes les prises à un endroit, on rebranche au nouvel emplacement.

Le bureau Veritas est venu le 24 juillet et a confirmé qu'il fallait mettre les armoires du bâtiment Sigma à la terre.

Pour les armoires fixes, c'est la solution 1 qui est envisagée et pour les armoires qui peuvent être déplacées, c'est la solution 2 qui devrait être mise en place.

On attend un devis de Faceo et à réception, les travaux seront faits. Cela devrait être finalisé fin septembre/début octobre.

6. Les délégués du personnel FO demandent l'installation d'un miroir d'angle en bas de la descente du niveau -1 du parking Kappa pour améliorer la visibilité.

Les Services Généraux devraient le mettre en place d'ici fin septembre/début octobre.

7. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande de l'application de la règle du dixième pour toutes les catégories pour le calcul de l'indemnité de congé payé.

Réponse de la direction faite le 5 juillet 2012 :

La règle du dixième est appliquée lors de chaque prise de CP et lors du solde de tout compte. Si des cas particuliers devaient apparaître, il convient d'en informer directement le service Administration du Personnel.

Le service d'Administration du Personnel a été informé de la non application de cette règle à certains collègues I&C. Nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.

Nous avons demandé au CSP de faire une analyse sur un certain nombre de salariés de la catégorie I&C.

8. Les délégués du personnel FO demandent que l'outil de réservation des salles de réunion RESAO prévoit une obligation de confirmation par le réservant (par exemple une semaine avant), des salles de réunion réservées longtemps à l'avance afin d'éviter qu'elles ne soient pas utilisées.

Réponse de la direction faite le 3 Mai 2012 : L'application Resao ne permet pas cette évolution. Le point soulevé ici est connu, les services généraux et ITSSC réfléchissent à un changement de système, dont la date n'est pas encore connue.

Les délégués du personnel FO demandent ce qu'il en est de ce nouveau système et la date prévisionnelle de mise en œuvre.

L'étude est en cours de finalisation. Le projet devrait être mis en place en septembre 2012.

9. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande de vérification du bon fonctionnement des écrans et des câbles vidéo associés, dans les salles de réunion et les boxes (entre autres au 3ème étage de KAPPA). Il n'y a pas de cadre indiquant le numéro de Faceo dans les boxes. Les délégués du personnel FO demandent que les cadres soient également apposés dans les boxes.

Réponse de la direction faite le 07 Juin 2012 : C'est une bonne suggestion. La mise en place de cette information dans les isolements sera lancée prochainement.

Les délégués du personnel FO demandent quelle est la date de lancement de cette opération.

D'ici la fin du mois de septembre, les étiquettes mentionnant le numéro de téléphone à appeler en cas de dysfonctionnement seront collées sur les écrans des isoairs.

10. Les délégués du personnel FO demandent que la température excessive dans l'aile D du 4e étage de Kappa (34°C) soit ramenée à une valeur « acceptable ». Cette demande récurrente n'a toujours pas été réglée.

Réponse de la Direction faite le 5 juillet 2012 :

En cas de dépassement du seuil critique, il faut contacter JP Wattiau ou JH Marty qui interviendront.

C'est ce qui a été fait la semaine n°30 sans que le problème soit résolu pour autant.

Faceo et le propriétaire des bâtiments étudient la possibilité d'établir une déclaration de dommage ouvrage auprès de l'assurance.

11. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande du planning d'installation des panneaux syndicaux à Métrolab.

Réponse de la direction faite le 05 Avril 2012 : Compte-tenu de la spécificité de Metrolab, la direction prendra contact avec le manager du projet de manière à envisager les modalités d'information des salariés détachés dans cette structure.

Quelles sont les modalités d'information des salariés détachés dans cette structure ? Les organisations syndicales sont-elles autorisées à employer la messagerie électronique ?

Conformément à l'accord Ambition 2000, les organisations syndicales ne sont pas autorisées à utiliser leur messagerie électronique.

12. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande du planning d'installation des panneaux syndicaux à Massy.

Réponse de la direction faite le 07 Juin 2012 : Nous examinons ce point avec les services généraux et ceux du site de Massy, afin d'apporter une solution appropriée pendant l'été.

Les organisations syndicales qui souhaitent faire des affichages sur le site de Massy peuvent contacter Blanche SAINT-ARROMAN ou Jean-Marc VARIN.

13. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande de mettre en adéquation le nombre d'emplacement et de chaises au restaurant SIGMA (certains emplacements sont dépourvus de chaises).

Réponse de la direction faite le 5 juillet 2012 :

Les dossiers des chaises vont être remplacés. Ils seront commandés d'ici la fin du mois.

Les délégués du personnel FO demandent quelle est la date de livraison.

Les chaises ont été commandées, la livraison est prévue en septembre.

14. Les délégués du personnel FO demandent une amélioration de la qualité des repas aux restaurants d'entreprise ATAGORA. Ils demandent notamment à la direction d'examiner l'option de fourniture de produits labellisés (viandes, volailles, ...). Beaucoup de salariés se

plaignent en effet d'une dégradation de la qualité des repas depuis la mise en service des restaurants dans les nouveaux bâtiments.

Réponse de la direction faite le 5 juillet 2012 :

Des produits labellisés (AOC) sont actuellement proposés dans les restaurants.

Ceci ne constitue pas une amélioration, puisque c'était déjà le cas auparavant. La fourniture de produits Label Rouge serait par contre une amélioration.

Des produits Label Rouge sont proposés régulièrement.